



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
29 août 2016
Français
Original : anglais

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**
Point 34 de l'ordre du jour
Prévention des conflits armés

**Conseil de sécurité
Soixante et onzième année**

**Lettre datée du 26 août 2016, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de la République
populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration publiée par un porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée le 26 août 2016 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) **JA** Song Nam



**Annexe à la lettre datée du 26 août 2016 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la République populaire démocratique de Corée
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration faite le 26 août 2016 par un porte-parole
du Ministère des affaires étrangères de la République
populaire démocratique de Corée**

Un porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée a publié la déclaration suivante à Pyongyang le vendredi 26 août 2016 :

L'annonce de l'essai, mené à bien par des scientifiques et techniciens spécialisés dans le domaine de la défense nationale de la République populaire démocratique de Corée, d'un missile balistique lancé par sous-marin a provoqué des commotions au sein de la communauté internationale. Dans ce contexte, des éléments indésirables créent un climat de pression exercée sur la République populaire démocratique de Corée au sujet de cet essai.

Les États-Unis, suivis par certains pays, condamnent l'essai mené par la République populaire démocratique de Corée et le Conseil de sécurité de l'ONU a tenu jeudi dernier une consultation urgente à ce sujet. Estimant que l'essai, qui a pleinement démontré la capacité d'attaque nucléaire de notre nation indépendante et autosuffisante, constituait une « violation des résolutions », les États-Unis et ses alliés ont porté la question devant le Conseil de sécurité pour examen. Il s'agit d'une odieuse provocation qui n'est pas sans évoquer un coupable qui porterait plainte contre la victime.

Il y a seulement quelques mois, les États-Unis organisaient des exercices militaires conjoints (*Key Resolve* et *Foal Eagle 16*) et parlaient ouvertement d'« occuper Pyongyang », après avoir envoyé en Corée du Sud des moyens et des troupes stratégiques nucléaires d'une envergure plus importante que jamais.

Aujourd'hui, ils tentent désespérément de démarrer de nouveaux exercices militaires conjoints dans le dessein d'organiser une attaque nucléaire préventive contre la République populaire démocratique de Corée, et ce malgré l'opposition et la condamnation unanimes de tous les Coréens et de l'opinion publique mondiale. Ces préparatifs de guerre créent une situation tangente dans la péninsule coréenne, en donnant l'impression qu'un conflit nucléaire pourrait éclater à tout moment.

Cette intimidation nucléaire scandaleuse exercée par les États-Unis n'a eu qu'une seule conséquence, à savoir que la République populaire démocratique de Corée n'a cessé de renforcer ses capacités d'attaque nucléaire. L'essai de tir de missile balistique par sous-marin, qui a été mené avec succès sans aucune répercussion sur la sécurité des pays voisins, est une manifestation frappante de la formidable puissance et de la force inépuisable de la Corée indépendante et autosuffisante, qui n'ont fait que se raffermir à travers les épreuves de l'histoire et face à tous les défis que lui lance l'ennemi.

Les résultats de l'essai de tir ont prouvé de façon tangible que la République populaire démocratique de Corée avait rejoint le rang des puissances militaires pleinement équipées pour lancer une attaque nucléaire. Les États-Unis auront beau

essayer de le nier, le territoire américain et son théâtre d'opérations dans le Pacifique sont désormais à portée de tir de la République populaire démocratique de Corée.

Si l'occasion se présente, l'armée et le peuple de la République populaire démocratique de Corée n'hésiteront pas à frapper sans pitié les États-Unis afin d'écraser l'injustice nucléaire car le pays a désormais mis en place tous les moyens techniques nécessaires pour se défendre contre l'hégémonie nucléaire des États-Unis.

Les actions irréfléchies des États-Unis, lorsqu'ils s'offusquent des essais de tir de la République populaire démocratique de Corée, ne feront que précipiter son autodestruction. La meilleure façon d'échapper à l'ire de la République populaire démocratique de Corée et à sa frappe mortelle est de ne porter atteinte ni à sa dignité ni à sa sécurité, en faisant preuve de prudence et de retenue.

Si les États-Unis tentaient, ne serait-ce qu'un peu, de menacer la dignité et les droits vitaux de la République populaire démocratique de Corée en dépit de son avertissement solennel, cette dernière continuerait de prendre, l'une après l'autre, les mesures marquantes dont elle a les moyens en tant que puissance militaire à part entière.
